



SYNTHESE

Les travaux du Dispositif d'Appui Territorial Juin à Décembre 2010

Les financeurs

Cette action est financée par la MILDT (via la Préfecture de La Réunion)

Objectifs

Le Dispositif d'Appui Territorial (DAT) est une plateforme ressources destinée à appuyer les chefs de projets « Drogues et Dépendances » dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du plan MILDT départemental. Le DAT est également un outil au service de tous les acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans ce domaine ; il participe à la mutualisation et au partage des compétences en matière de prévention des conduites addictives et au développement de l'approche interministérielle des enjeux. Impulsé par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies (MILDT), le dispositif est placé sous l'autorité du chef de projet régional et bénéficie du portage administratif de l'association REUNISAF.

Objectifs généraux

Ses missions sont : **l'aide au diagnostic et à l'observation, l'appui méthodologique et le relais d'informations.**

Objectifs transversaux 2010

- Constituer et réunir un comité de pilotage dont les missions sont les suivantes :
 - apporter un regard critique et complémentaire à la réalisation de la mission,
 - valider la réalisation des objectifs,
 - être force de proposition.
- Mettre en place la collaboration du DAT avec la cellule MILDT locale.

Objectifs opérationnels 2010

Axe 1 : Aide au diagnostic local

- Recenser les besoins des acteurs ;
- Assurer une veille statistique ;
- Produire un état des lieux de l'observation.

Axe 2 : Appui méthodologique

- Recenser les acteurs travaillant directement ou indirectement dans le champ de l'addictologie ;
- Conseiller ou orienter les acteurs nécessitant un appui ;
- Proposer aux acteurs de prévention volontaires une formation à « l'évaluation ».

Axe 3 : Relais d'information

- Créer d'une plateforme-ressource en ligne ;
- Débuter le recensement du fond documentaire disponible à La Réunion.

Les moyens

L'Equipe :

- Une Directrice, un secrétariat
- Trois Chargées de mission (« Appui aux acteurs », « Communication », « Veille et animation du site »)
- 2 prestataires (Observatoire Régional de la Santé, C3i webmaster)

Soit près de 1,3 ETP répartis entre 7 personnes spécialisées (hors maintenance technique du site)

Résultats de l'action – Axes transversaux

- Constituer et réunir un comité de pilotage

29 personnes ont participé aux productions du DAT soit par le biais du Comité de pilotage (4 COPIL), soit au sein des groupes de travail (4) ; 80 participations aux travaux.

Structures impliquées :

- les institutions partenaires (en dehors de la Préfecture) sont : **ARS, CGSS, Conseil général**
- les services de l'Etat partenaires sont : **Rectorat, DJSCS, gendarmerie, police, justice, PJJ, DIECCTE, DDSP**
- les associations partenaires sont : **ORS, FRAR¹, Pôle Régional de Compétences, IREPS, Réseau Oté², Fondation Père Favron**
- les établissements hospitaliers partenaires sont : **CHR nord et sud, GHGM**

- Mettre en place la collaboration du DAT avec la cellule MILDT locale

Le DAT et la cellule MILDT ont construit les modalités de leur collaboration par le biais :

- d'échanges électroniques et téléphoniques (19)
- de participations à une séance de travail (1 COPIL MILDT)

Résultats de l'action – Axe 1 Aide au diagnostic local

- Recenser les besoins des acteurs :

Objectifs :

- connaître la situation actuelle de l'accès à l'information
- identifier les besoins d'informations et les moyens de diffusion

28 structures enquêtées ; résultats :

1 acteur de terrain sur 2 n'a pas connaissance des sources d'informations disponibles

5 thèmes prioritaires suscitent l'intérêt :

- représentations et connaissances,
- déterminants sociaux,
- offre/provenance/prix,
- contextes et facteurs de consommation et d'arrêt,
- modalités de consommation et évolutions.

Les moyens plébiscités : lettre d'information, site internet, colloques et séminaires

- Assurer une veille statistique ;

Recensement des publications : 5 travaux disponibles concernant La Réunion :

- 2 enquêtes chez les jeunes : ETADAR 2006/2007, ESCAPAD 2008
- 3 travaux d'actualisation des indicateurs : Tableaux de bord tabac et addictions, ILLIAD 2009

- Produire un état des lieux de l'observation.

Production d'un rapport articulé autour des parties suivantes :

- Politiques publiques
- Source d'informations mobilisées
- Outils de partage de l'information
- Axes de développement

¹ Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion

² Association des Maires de La Réunion

Résultats de l'action – Axe 2 Appui méthodologique

- **Recenser les acteurs travaillant directement ou indirectement dans le champ de l'addictologie :**

Par le biais d'un questionnaire,

- recenser les acteurs en lien avec l'addictologie
- les identifier
- établir une cartographie des acteurs à La Réunion
- établir un état de leurs besoins méthodologiques
- leur présenter le DAT

Contacts avec les acteurs de l'addictologie :

22 entretiens, 840 liaisons téléphoniques,
1200 échanges électroniques

Au total, recensement de 82 acteurs dont :

- 64 interviennent de manière indirecte ou occasionnelle en prévention,
- 10 sont des préventeurs des conduites addictives,
- 8 sont des acteurs de soin.

- **Conseiller ou orienter les acteurs nécessitant un appui ;**

10 structures ont sollicités un appui ou une orientation par le biais du DAT

- **Proposer aux acteurs de prévention volontaires une formation à « l'évaluation » :**

Objectif de la formation (2 jours + suivi) : Sensibiliser les acteurs de prévention volontaires à l'importance de l'évaluation dans un projet en promotion de la santé.

Finalités :

- partager une **culture commune de l'évaluation**,
- permettre aux acteurs de se **rencontrer** et d'**échanger** sur leurs pratiques,
- **outiller** les acteurs d'un **savoir faire** en terme d'auto-évaluation,
- faire connaître l'IREPS et ses services de conseil et accompagnement.

8 structures ont bénéficié de la formation.

Résultats de l'action – Axe 3 Relais d'information

- **Créer d'une plateforme-ressources en ligne :**

Objectifs retenus :

- Tenir à disposition du chef de projet MILDT en particulier et des décideurs en général les informations nécessaires pour une identification des acteurs et un diagnostic éclairé,
- Diffuser auprès des acteurs informations et outils jugés utiles par le comité de pilotage du DAT,
- Informer sur les lieux ressources auprès desquels trouver l'information ou la documentation pertinente.

Des séances de travail collectives ont permis de créer la future plateforme-ressources en ligne : charte graphique, nom, arborescence, work-flow...

- **Débuter le recensement du fond documentaire disponible à La Réunion :**

Fonds recueillis (soit près de 1000 références)

- A.N.P.A.A. 974
- O.R.S.
- Points Infos Santé (2 : Nord / Est)
- Réseau Oté
- REUNISAF
- Education Nationale

Perspectives 2011

De façon transversale, il convient, en 2011 :

→ **de faire connaître les services et outils du DAT et d'obtenir la légitimité auprès des acteurs de terrain,**

→ **de tisser une collaboration étroite avec les représentants locaux et nationaux de la MILDT et des instances de référence dans le champ des addictions.**

Axe 1 : Aide au diagnostic local.

→ **Contribuer à l'amélioration des connaissances :**

- favoriser la mobilisation des données recueillies par les services déconcentrés de l'Etat,
- poursuivre et consolider la veille statistique,
- favoriser la réalisation d'enquêtes autour de domaines peu ou mal couverts.

→ **Favoriser l'articulation entre les politiques publiques :**

- mettre en perspective les travaux d'observation inter-institutionnels,
- identifier les indicateurs de pilotage pour évaluer la politique départementale de lutte contre les drogues et toxicomanies.

→ **Organiser la diffusion d'information auprès du Préfet, des services déconcentrés de l'Etat et des acteurs de terrain :**

- adapter les outils d'informations aux besoins du Préfet et des services interministériels,
- participer à des temps d'informations et d'échanges sur des thématiques prioritaires,
- mettre également à disposition des acteurs de terrain les ressources nécessaires pour accéder aux informations sur les drogues et toxicomanies.

Axe 2 : Appui méthodologique

2011 devra être essentiellement l'année de création des outils ayant pour visée d'apporter un appui méthodologique.

→ **Actualiser l'annuaire des acteurs,**

→ **Déterminer de manière plus fine les besoins des acteurs,**

→ **Poursuivre l'orientation des acteurs et développer un service d'appui méthodologique,**

→ **Créer les rubriques « Conseils méthodologiques » et « Boîte à outils » sur le site du D.A.T.**

→ **Participer aux travaux du pôle compétence et positionner le DAT parmi les dispositifs relais sur le bassin sud,**

→ **Mettre en place avec le chef de projet MILDT un recueil d'indicateurs de pilotage pour établir la couverture en terme d'actions de prévention sur le territoire.**

Axe 3 : Relais d'information

→ **Lancer la plateforme-ressources en ligne,**

→ **Développer et enrichir le site internet par l'actualisation des données,**

→ **Mettre en place une méthodologie de travail pour la veille.**